

PARTICIPER AUX POLITIQUES DE SÉCURISATION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES MAÎTRES D'OUVRAGES EN AEP

Action en cours

Cadre de référence :

- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux
- ▶ Épanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie

Le projet :

Assistance technique et financière aux collectivités territoriales dans le cadre du programme d'actions définies par le Schéma départemental d'Alimentation en Eau Potable :

- ▶ apporter une aide financière spécifiquement adaptée aux enjeux rencontrés (réactualisation du règlement Départemental, mise en œuvre d'une « Action Test Montagnes Tarnaises » permettant de renforcer ponctuellement l'aide Départementale sur des zones géographiques en difficulté),
- ▶ constituer un référentiel statistique destiné à l'évaluation de l'amélioration des conditions de desserte (indicateurs de performances inscrits sur un tableau de bord départemental),
- ▶ apporter une assistance technique pour la réalisation de projets d'investissement et le suivi des conditions d'exploitation.

Rédaction d'un rapport annuel d'activité permettant de mesurer l'efficacité du Schéma Départemental.

Suivi et indicateurs :

- Rencontre annuelle avec chaque maître d'ouvrage (bilan, visites d'ouvrages, conseil, programmation)
- Recueil des indicateurs (volumes annuellement comptabilisés, résultats d'analyses, caractéristiques et entretien des ouvrages, actions entreprises)
- Suivi de l'évolution du prix du m³ d'eau pratiqué dans le département

Porteur du projet : Direction de l'Eau et de l'Environnement

Partenaires extérieurs : Agence de l'Eau Adour Garonne, Services déconcentrés de l'Etat (DDASS, MISE)

Le Conseil général a engagé, en 2002, une réflexion destinée à redéfinir ses missions de soutien technique et financier auprès des collectivités territoriales et a réalisé un Schéma Départemental d'alimentation en Eau Potable.

Cette étude a permis d'identifier et de planifier de façon cohérente les actions prioritaires visant à améliorer les conditions d'alimentation en Eau Potable sur le Tarn à l'échéance 2010. Elles concernent principalement :

- ▶ la mise en œuvre des dispositions nécessaires à la préservation des ressources destinées à l'alimentation en eau potable (périmètres de protection),
- ▶ la délivrance, pour chaque abonné, d'une eau de bonne qualité, c'est à dire respectant en permanence les critères de conformité bactériologique et physico-chimique,
- ▶ la garantie, en toute circonstance, et notamment en période d'étiage et de forte consommation, d'une capacité d'approvisionnement suffisante pour satisfaire les besoins exprimés sur le territoire tarnais.

Ainsi, cette action permet de contribuer efficacement à l'amélioration des conditions d'accès pour tous à une eau de bonne qualité, en quantité suffisante, et de façon équitable.

Environnement

- ▶ Préservation des ressources en eau et limitation des activités polluantes par l'aide à la mise en place et à la gestion des périmètres de protection des captages en Eau Potable
- ▶ Limitation des prélèvements réalisés sur les ressources en eau par l'aide à l'optimisation du rendement des réseaux d'Alimentation en Eau Potable

Social

Participation financière sur les investissements publics destinés à garantir sur tout le territoire tarnais une eau de bonne qualité à un juste prix.

Economie

- ▶ Reconquête et valorisation des territoires ruraux (contribution à la lutte contre l'exode rural par la pérennisation d'un service public de qualité)
- ▶ Soutien des activités économiques locales (agriculture, établissements touristiques, secteur agroalimentaire) par la mise à disposition d'une eau de qualité

Gouvernance

- Responsabilisation des collectivités Maîtres d'Ouvrage :
- ▶ mise en place d'outils d'aide à la décision (indicateurs de performance)
 - ▶ établissement d'un prix du m³ d'eau acceptable tenant compte de la bonne gestion du patrimoine
 - ▶ rédaction d'un rapport annuel sur l'Eau